

# Communiqué de presse



> Genève, le 8 janvier 2026

## > Appel à candidatures : 3<sup>ème</sup> édition du prix de l'agriculture en transition écologique dans le Grand Genève

Le Grand Genève lance ce 8 janvier 2026 un appel à candidatures à destination des agriculteur·rice·s et de leurs organisations professionnelles situés sur le territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Grâce au soutien exceptionnel de la Fondation Pier-Luigi Giovannini, le prix est doté cette année d'un montant de 45 000 CHF / €. Il récompensera au printemps 2026 les projets ou réalisations en lien avec l'agriculture et l'alimentation durable et locale, en faveur de la transition écologique. Les participant·e·s ont jusqu'au 9 mars pour soumettre leur projet.



© Grand Genève - Gilles Bertrand - La Ferme de Ninnin à Beaumont (Haute-Savoie)

### Encourager les pratiques vertueuses

L'agriculture très diversifiée sur le territoire est confrontée à plusieurs problématiques telles que la perte du foncier, la reconnaissance du métier ou la vulnérabilité face aux changements climatiques, qu'il est nécessaire de traiter pour assurer sa préservation.

Cet appel s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par le Grand Genève, visant à poser les principes d'un système alimentaire et agricole durable et résilient à l'horizon 2050, à l'échelle de l'agglomération transfrontalière.



Communiqué de presse / 8 janvier 2026

Contact presse : Laure FABIANI

Tél. +33 (0)6 89 16 32 28

communication@grand-geneve.org

# Communiqué de presse



## Le prix est réservé aux domaines suivants :

- L'adaptation des exploitations aux conditions de production et de commercialisation des biens agricoles en lien avec la transition écologique, y compris l'investissement d'équipements ou d'infrastructures spécifiques,
- La mise en valeur des productions agricoles locales comme la vente directe ou d'autres initiatives qui renforcent le lien entre les consommateur·trice·s et la production ou encore la sensibilisation aux enjeux de l'agriculture,
- La valorisation et l'utilisation des résidus ou des excédents de production, notamment en vue du développement des énergies renouvelables.

Peut concourir toute personne physique ou morale ayant son siège sur le territoire du [Grand Genève](#) : Canton de Genève, District de Nyon et périmètre du Pôle métropolitain du Genevois français.

## Le gain :

Exceptionnellement, le prix est doté d'un montant pouvant aller jusqu'à 45 000 CHF / €, grâce à la participation de la [Fondation Pier-Luigi Giovannini](#). Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si aucun des projets reçus ne présente une qualité suffisante. Il se réserve le droit de faire des catégories ou non en fonction du nombre de dossiers reçus et d'attribuer la dotation du prix selon ces catégories.

Le montant doit être strictement affecté au·x projet·s lauréat·s. Les lauréat·e·s du prix s'engagent à présenter un état de situation du projet primé dans un délai de 24 mois suivant l'attribution.

## Les lauréat·e·s 2024 :

En 2024, sur les 27 projets candidats, 2 agriculteur·rice·s de part et d'autre de la frontière avaient remporté le prix et s'étaient partagés la somme de 20 000 CHF / €. 2 coups de coeur avaient également reçu les honneurs assortis de 2 500 CHF chacun.

En images :

[La ferme de Ninnin](#) et [EpiMobil](#) dans la catégorie "gagnant"

[La ferme du Velu](#) et [Trait local](#) dans la catégorie "coup de coeur"

## Comment participer ?

Le règlement du concours et le dossier de candidatures se trouvent sur le site du [Grand Genève](#). Les participant·e·s ont jusqu'au 9 mars pour soumettre leur projet. Rendez-vous le 7 mai pour la remise des prix.



## Contact technique :

### Güner SENGUL JURANVILLE

Cheffe de projet Environnement | Grand Genève  
guner.sengul-juranville@etat.ge.ch  
Tél. +41 (0)22 546 73 66